

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE : SETIF

DAIRA : D'AIN ARNAT

COMMUNE D'AIN ARNAT

N° FISCAL: 41500200001904101025

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° : 03/2026

REALISATION DE LA ROUTE MENANT AU CIMETIERE DE BOUNECHADA, AVEC PARKING

AVEC CONTROLE «REALISATION»

Conformément aux articles 39-46 de la loi n°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 44-61-62 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations des services publics.

Le Président de l'APC d'Ain Arnat en sa qualité du représentant du service contractant dont le siège .situé à Ain Arnat centre lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale concerne :

REALISATION DE LA ROUTE MENANT AU CIMETIERE DE BOUNECHADA, AVEC PARKING

AVEC CONTROLE «REALISATION»

Les opérateurs intéressés par le présent avis peuvent présenter leurs offres en enveloppes fermées conformément à la prescription technique du cahier des charges.

- Le retrait des cahiers de charge se fera par la candidature ou son représentant au niveau la commune de Ain Arnat (service des marchés publics) Conformément à l'articles 43 du loi n°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 63 et 64 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations des services publics. Contre paiement d'une somme égale à 4 000.00 DA. au niveau du trésor de la commune.

•Conditions de qualification .

- Toute personne physique ou morale peut participer à cet appel d'offre sous réserve de remplir les conditions suivantes.
- Inscrit au registre de commerce électronique
- Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre titulaire d'un certificat de qualification professionnelle catégorie **(04) et plus Activité principal Travaux publics .**
 - prévue à l'article 75 décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations des services publics, et l'articles 51 du loi n°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Les offres doivent être présentées comme suit,

- **Plis n°01:** cachetée comporte le dossier de candidature et porte en plus dénomination de l'Entreprise, référence de l'appel d'offre et son objet "**Dossier de candidature**"
- **Plis n°02:** cachetée comporte l'offre technique et porte en plus dénomination de l'Entreprise, référence de l'appel d'offre et son objet "**offre technique**"
- **Plis n°03:** cachetée comporte l'offre financier et porte en plus dénomination de l'Entreprise, référence de l'appel d'offre et son objet "**offre financier**"
- Ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme et porte la mention a ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation offres appel d'offre ouvert avec exigence de Capacités minimales

N° 03/2026 REALISATION DE LA ROUTE MENANT AU CIMETIERE DE BOUNECHADA, AVEC PARKING

AVEC CONTROLE «REALISATION»

ANEP 2625001537 DzWatch 17/02/2026

*Conformément à l'article 47 de la loi N°23/12 du : 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'articles 67 de décret n°15/247 présidentiel 15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie et signée et datée
- Déclaration de probité remplie et signée et datée
- Copie du Statut de l'entreprise concernée
- Les documents relatifs pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Chaque document permettant l'évaluation des capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants : capacités professionnelles (certificat de qualification), financières (bilans financiers des années 2023-2024-2025) et techniques."
- Copie de la qualification professionnelle demandée.

• Une Offre technique comprenant :

- Déclaration à souscrire remplis signée datée et visée par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif remplis signée datée et visée par le soumissionnaire, sous avantage élimination
- Cahiers des charges dûment renseignés, paraphé, signé et daté et revêtu de la mention « lu et accepté » écrite à la main.

• Une Offre Financière comprenant :

- Lettre de soumission remplis signée datée et visée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires signé remplis signée datée et visée par le soumissionnaire.
- Détail quantitatif et estimatif signé remplis signée datée et visée par le soumissionnaire.
- Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP), ou dans l'un des quotidiens nationaux, ou dans l'un des journaux électroniques.
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal cette date sera reportée jour ouvrable suivant, et en même temps.
- Les plis seront déposés au niveau du secrétariat du P/APC, le dernier jour et dernière heure de dépôt des offres de 13H00-14H00.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour de remise des offres à 14 H00 .
- Cette annonce est considérée comme invitation aux soumissionnaires pour assister et resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours s'ajoute la durée de préparation des offre comme stipule du cahier de charges à compter de la date de dépôt des offres.

Ain Arnat :.....

LE PRESIDENT DE L'A.P.C